

### Quartier de Manapany les Bas

#### École Primaire « Les Fleurs de Canne »

Directrice

**Mme BURETTE Odile**

04 allée des Fleurs de Canne

97429 PETITE-ÎLE

Téléphone : 0262 56 83 07



Jour de décharge de la directrice :

**Vendredi**

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:

08h00 – 11h30 // 13h00 – 15h30



### Quartier de Ravine du Pont

#### École Élémentaire "Les Bougainvilliers"

Directeur

**Mr ORBAN Patrick**

40 chemin Lépinay

97429 PETITE-ÎLE

Téléphone : 0262 56 80 62

Jours de décharge du directeur:

**Lundi, mardi,**

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

08h15 – 11h45 // 13h15 – 15h45



## Les écoles de la commune

### Centre Ville

#### École Maternelle « Les Badamiers »

Directrice

**Mme ETHEVE Sandrine**

01 rue Adrien Payet

97429 PETITE-ÎLE

Téléphone : 0262 56 83 34



Jour de décharge de la directrice :

**Jeudi, Vendredi**

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:

08h00 – 11h30 // 13h00-15h30



### Centre Ville

#### École Élémentaire « Les Alpinias »

Directeur

**Mr Martin Daniel**

24 rue Général de Gaulle

97429 PETITE-ÎLE

Téléphone : 0262 56 81 30

Jour de décharge du directeur:

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi:

08h00 – 11h30 // 13h00-15h30



## Service Éducation & Jeunesse

### Affaires Scolaires

3, rue du Stade  
97429 Petite-Île

**Tél : 0262 56.80.58**

**Email :**

**affaires.scolaires@petite-ile.re**



# Inscription

Les inscriptions dans les écoles de la commune se font au  
Service Éducation & Jeunesse - Affaires Scolaires

**Horaires :**  
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

La présence d'un des responsables légaux de l'enfant est  
obligatoire,

**Les pièces à fournir :**  
- le livret de famille,  
- un justificatif d'adresse daté de moins de trois mois  
(eau, téléphone, électricité),  
- tous documents liés à la famille en cas de garde partagée  
ou de divorce.

**Inscription à la cantine scolaire :**  
- l'attestation ou la carte vitale,  
- la dernière notification de la C.A.F.,

En cas de restriction alimentaire se munir d'un certificat  
médical OBLIGATOIRE établi par un spécialiste

Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) dans une  
autre commune sont priées de faire une demande de dérogation  
auprès de la commune d'accueil.

Les familles qui souhaitent scolariser leur(s) enfant(s) dans  
une autre école que celle de leur quartier, doivent faire une  
demande écrite de dérogation auprès du Maire de Petite-Île.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Tél: 0262 56 80 58

Email: [affaires.scolaires@petite-ile.re](mailto:affaires.scolaires@petite-ile.re)

## Les écoles de la commune

### Quartier de Manapany Les Hauts

#### École Primaire « Le Vétiver »

Directrice  
Mme DUBERVILLE Audrey  
19 impasse de l'école  
Manapany-les-Hauts  
97429 PETITE-ÎLE  
Téléphone : 0262 56 80 81



Jour de décharge de la directrice :  
**Mardi**

Horaires :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
08h30 – 12h00 // 13h30 – 16h00



### Quartier de Ravine du Pont

#### École Maternelle "Les Floralis"

Directeur  
Mr METRO Christian  
56 rue de l'Anse  
97429 PETITE-ÎLE  
Téléphone : 0262 46 41 48 // 0262 46 41 46

Jours de décharge du directeur:  
**Mardi**

Horaires :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
08h15 – 11h45 // 13h15 – 15h45



### Quartier de Piton des Goyaves

#### École Primaire « Les Platanes »

Directeur  
Mr Abed Samy  
09 rue du Plateau vert  
97429 PETITE-ÎLE  
Téléphone : 0262 38 90 79

Jours de décharge de la directrice:  
**Jeudi, vendredi**

Horaires :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
08h30 – 12h00 // 13h30 – 16h00



## Le Collège



Collège Joseph Suacot  
03 rue du Gumnase BP 25  
97429 Petite-Île  
Téléphone : 0262 56 79 30